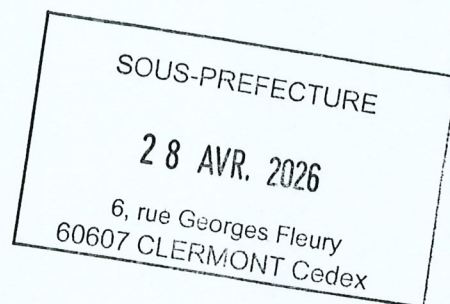




COMMUNE D'AGNETZ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS



DÉLIBÉRATION : N° 2026-29

OBJET : Approbation du budget primitif 2026

DATE DE CONVOCATION : 16 avril 2026

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION: 16 avril 2026

L’an deux mil vingt-six, le vingt avril, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le seize avril deux mil vingt-six, s’est réuni dans la salle du conseil municipal, après convocation de Mme Béatrice LACROIX- DESESSART, Maire.

Etaient présents :

Mmes Christel BEZEAUX- ESSALAH, Aurélie CARPENTIER- REPIR, Amélie GIRARD-SCHMIT, Corinne JEANNOTTE, Béatrice LACROIX- DESESSART, Virginie PICOUT- RUBIO, Laurence ROBERT, Delphine VREVEN, MM Emmanuel BERNADICOU, Franck BONNARD, Sébastien BOUTIGNY, Hervé BROSE, Alain CARON, Stéphane DOUCHET, Philippe HOUDRY, Nicolas JARNO, Daniel MASSE, Bastien VAILLANT, William VINAND.

Absents avec procuration :

Mme Audrey BEAUFILS donne procuration à Mme Virginie PICOUT- RUBIO
M Bruno EVRARD donne procuration à M Alain CARON
Mme Cécile HURTREL donne procuration à M William VINAND
Mme Evelynne SAHAGUIAN donne procuration à Mme Corine JEANNOTTE

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 23

Avant examen de la question par le conseil municipal, Madame le maire vérifie les conditions du quorum : 19 présents – 4 absents – 23 votants.

Elle constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l’examen de la question.

Elle laisse la parole à William VINAND, adjoint aux finances, pour présenter le dossier.

Après présentation du budget primitif 2026 lors de la réunion de la commission des Finances du 07 avril 2026, il propose au conseil municipal de voter le budget communal pour l’année 2026 comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 3 247 600.00 €

Recettes : 2 997 600.00 €

Excédent reporté : 250 000.00 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 1 262 258.93 €

Recettes : 1 052 765.77 €

Excédent reporté : 209 493.16 €

**APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, AU SCRUTIN ORDINAIRE, AVEC
23 VOTANTS, 2 ABSTENTIONS, 21 EXPRIMES, MAJORITE = 11,
21 VOIX « POUR », 0 VOIX « CONTRE »**

Le Conseil Municipal

DECIDE de voter le budget communal pour l'année 2026 comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 3 247 600.00 €

Recettes : 2 997 600.00 €

Excédent reporté : 250 000.00 €

Section d'Investissement :

Dépenses : 1 262 258.93 €

Recettes : 1 052 765.77 €

Excédent reporté : 209 493.16 €

SOUS-PREFECTURE

28 AVR. 2026

6, rue Georges Fleury
60607 CLERMONT Cedex

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01 ou sur l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le 24 avril 2026,

Secrétaire de séance

Christel BEZEAUX- ESSALAH



Le Maire,

Béatrice LACROIX-DESESSART



*Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission
en Sous-Prefecture le 28/04/2026 et à l'affichage
le 28/04/2026
Le Maire
Béatrice LACROIX-DESESSART*

